

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Hérouxville tenue, le vingt-sixième (26e) jour de juillet 2022, à 20 h 11 au lieu habituel des séances, sont présents : Monsieur Michel Tremblay, conseiller agissant à titre de maire suppléant et président de la séance et les conseillers et conseillères suivants(es) : Madame Véronique Doucet, Madame Helene Gilbert et Monsieur Yvan Bordeleau.

Absents : Monsieur Bernard Thompson, maire, Madame Isabelle Clément et Madame Diane Jacob, conseillères

Ce conseil formant quorum.

Assistent également à la séance: Madame Denise Cossette, directrice générale et greffière-trésorière

Il est constaté que les avis ont été transmis à tous les membres du conseil comme prescrit.

## **02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

2022-07-160

Proposé par : Mme Helene Gilbert  
D'adopter l'ordre du jour suivant :

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Adoption de l'ordre du jour
- 03 Adoption du règlement d'emprunt # 300-2022, pour la réalisation de travaux de voirie sur le chemin Grande-Ligne Sud
- 04 Questions
- 05 Levée de la séance

– Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) -

## **03 Adoption du règlement d'emprunt # 300-2022, pour la réalisation de travaux de voirie sur le chemin Grande-Ligne Sud**

2022-07-161

Proposé par : M. Yvan Bordeleau  
D'adopter le règlement numéro 300-2022 intitulé « règlement numéro 300-2022 décrétant une dépense de 1 355 059 \$ et un emprunt de 1 355 059 \$ pour des travaux de réfection de chaussée sur le chemin Grande-Ligne ».

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

## **04 Questions**

Aucune question relative à la présente séance

## **05 Levée de la séance**

2022-07-162

Proposé par : Mme Véronique Doucet  
QUE la séance soit levée à 20h20.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–